



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°5

OBJET : SERVICE JURIDIQUE – PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDÉE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DES MENACES PROFÉRÉES LE 29 JUIN 2023.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-trois, le 28 du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Lauric DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Michelle SCHIDERER : Nadine SENSE

Valentin BARTECKI : Marie-Christine CAVECCHI **Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Mohamed BANNOU : Ginette FIFI LOYALE

Françoise GONZALEZ : Patrick BOULLÉ

Marion WERNER : Claire LE BERRE.

Florence DECOURTY : absente excusée pour les questions 1,2,3,4 et la question diverse.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Juridique

Question n°5 du CM en date du 28/09/2023 – P2/2

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3: PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France

À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire
Caractère Exécutif
Le 12/10/2023

Etienne de Bécher



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Juridique

Question n°5 du CM en date du 28/09/2023– P1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION n° 5

OBJET : SERVICE JURIDIQUE – PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDÉE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DES MENACES PROFÉRÉES LE 29 JUIN 2023.

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-29 et L.2123-35 du code général des collectivités territoriales,

VU le courrier adressé par Maître Raguin au procureur de la république de Pontoise le 11 juillet 2023 pour les faits survenus le 29 juin 2023, ci-dessous exposés,

CONSIDÉRANT que dans la nuit du 29 au 30 juin 2023, la police municipale a procédé, aux abords du restaurant Mc Donald's, à l'interpellation d'un individu qui a proféré diverses menaces et notamment de mort à l'encontre du maire, en ces termes : « Je vais crever Melki ! », en se référant à sa « barre de fer » placée dans son véhicule,

CONSIDÉRANT l'obligation légale faite aux collectivités publiques d'accorder la protection fonctionnelle aux élus, notamment victimes de menaces, d'agressions diverses, physiques ou verbales,

CONSIDÉRANT que M. le Maire quitte la salle avant l'exposé de la question,

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, M. le Maire ne prend pas part au vote,

APRÈS l'avis de la Commission Ressources et Développement en date du 14 septembre 2023,

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, étant précisé que le Maire est sorti de la salle au moment de l'exposé de la question et qu'il n'a pas pris part au vote, le Conseil municipal

Article 1^{er} : DECIDE d'accorder à Monsieur le Maire la protection fonctionnelle pour les menaces proférées à son encontre le 29 juin 2023.

Acte à classer**DEL28092023Q5**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-10T11-44-09.00 (MI248055703)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230928-DEL28092023Q5-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SERVICE JURIDIQUE - PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDÉE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DES MENACES PRODIGEES LE 29 JUIN 2023.

Date de décision : 28/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 5 -JUR - protection fonctionnelle
maire.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

5 - JUR - PJ - 0810.2023
CEI Menaces
Outrages.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

Imprimer la PJ avec le tampon AR

5 - JUR - PJ - PLAINTÉ
JOUANNEAU.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation.

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/23 à 11:44

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 10/10/23 à 11:44

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 10/10/23 à 11:51

